

Procédures d'audition et d'admission

Faire deux demandes : une demande d'audition au Collège et
une demande d'admission au SRAM.



- Aucune demande d'audition ne sera acceptée après le **4 février 2019**.
- Un avis de convocation vous sera envoyé par courriel 1 semaine avant les auditions.
- **Le Collège confirmera par courriel la réponse d'admission.**
- Remplissez la demande d'admission au SRAM dans le programme 551.AO et choisissez la voie de spécialisation « Interprétation en théâtre musical » : sram.omnivox.ca

Dates d'auditions au Collège

Les 16 et 17 février 2019

Notes importantes

Documents obligatoires à inclure avec le formulaire de demande d'audition du Collège :

- une copie des partitions musicales;
- une photographie en couleur est demandée;
- un chèque ou un mandat poste de trente dollars (**non remboursable**) fait à l'ordre du Collège Lionel-Groulx.

La personne qui vous donne la réplique doit vous accompagner.

Retournez le présent formulaire avant le 4 février 2019

Collège Lionel-Groulx
Local T-045a
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUDITION

Nom : _____ Prénom : _____

Âge : _____ Date de naissance : _____

Adresse : N° _____ Rue : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Autres informations requises

Si vous donnez la réplique à un candidat qui se présente également aux auditions, vous devez obligatoirement présenter une scène conjointe.

Partie théâtrale

- Audition simple ____ (la personne qui vous donne la réplique doit vous accompagner)
Si cette personne donne la réplique à un autre candidat, veuillez indiquer le nom de l'autre candidat :

- Audition conjointe ____
Indiquez le nom du partenaire conjoint :

Retournez le présent formulaire avant le 4 février 2019

Collège Lionel-Groulx
Local T-045a
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6

LES 2 FORMULAIRES POUR UNE AUDITION CONJOINTE DOIVENT ÊTRE POSTÉS DANS LA MÊME ENVELOPPE.